



# Nouvelles de Quéménéven

Commune de Quéménéven

## Keleier Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent - 29180 Quéménéven

Tél : 02 98 73 53 33 - Fax : 02 98 73 63 00

Courriel : [mairie@quemeneven.fr](mailto:mairie@quemeneven.fr) - Site : <http://www.quemeneven.fr>

Mars 2005 - Numéro - 46

## Sommaire

- ✓ Mot du Maire
- ✓ Conseil Municipal
- ✓ Bibliothèque

- ✓ École
- ✓ Santé
- ✓ Info

- ✓ Blague
- ✓ U.S.Q.
- ✓ Divers

## Mot du Maire

### Le citoyen payeur.

### Voter c'est bien, payer c'est aussi bien !

J'avoue que j'ai du mal à comprendre ce qui risque de se passer dans les prochaines années pour le budget de chaque famille et celui des entreprises . C'est simple : on n' a plus de sous au niveau des collectivités et de l'Etat, vous n'avez qu'a payer.

Au niveau de l'Etat, je ne vois pas comment on peut réduire les recettes (l'impôt sur le revenu qui touche à peine d'ailleurs 50% des foyers) sans réduire les dépenses. N'importe qui d'entre nous comprend cela ; lorsque j'ai été au chômage je dépensais moins que lorsque j'étais patron d'entreprise, heureusement pour mon banquier !

Pour la région et le département, ces collectivités ont de plus en plus de charges (exemple de l'APA pour le conseil général). Les aides de l'Etat et encore plus celles de l'Europe baissent de façon plus que significative, y compris pour l'environnement.

De surcroît on crée des structures de plus en plus nombreuses sur des tas de projets ; pourquoi pas, si ce n'est qu'on ne réduit pas celles existantes. Donc cela coûte plus cher, et la valeur ajoutée globale est souvent discutable.

Sur le plan de petites communes rurales comme la nôtre, si nous voulions avoir une capacité financière

importante, il faudrait augmenter les impôts locaux d'au moins 500%. Rassurez vous ce n'est pas notre projet. Nous avons depuis 95, et tous les ans, augmenté du taux de l'inflation défini par l'Insee et nous allons continuer jusqu'à la fin de notre mandat.

Je pense qu'il nous faudra un débat au niveau national et bien évidemment européen sur ce que l'on veut faire et mettre en face les vrais chiffres : un exemple que je cite souvent c'est le Sidepaq, notre usine d'incinération qui représente 50% du budget des ordures ménagères. La mise aux nouvelles normes européennes qui améliore de façon importante le taux de rejet (dioxine, chlore, etc ...) risque de nous amener à augmenter de 15% les montants à payer par les communautés adhérentes en 2005 et probablement d'un montant plus que significatif en 2006.

Nous nous trouvons face à des choix majeurs de société (exemple de " l'effet de serre ")entre ce qu'il est souhaitable de faire mais en mettant les chiffres en face. C'est passionnant mais pour un humble élu local ce n'est vraiment pas évident. Alors si vous avez des idées, n'hésitez pas à contacter l'un ou l'autre de vos élus au conseil municipal.

## REMERCIEMENTS :

Toute notre famille a été vivement touchée par tous les témoignages spontanés de gentillesse et d'attention pendant toute la semaine qui a suivi le choc de la perte de notre demeure.

Il est vrai que le sinistre a été violent, moralement surtout, aussi votre soutien nous a permis de relever la tête plus facilement.

Donc, un grand merci à vous tous et à chacun en particulier. Et nous remercions Dieu, qu'il nous permette de vous apporter en retour, ce que vous nous avez donné.

*Pierre 12 ans, Elisabeth 15 ans, Marie 17 ans, Jean 18 ans,  
Patricia et Thierry CARON.*

**ERRATUM :****Voeux du Maire**

Dans le numéro 45 de février, pour 2004, 10 mariages, 12 naissances, 10 décès.

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2005 :**

Deux délibérations plutôt techniques et plusieurs communications importantes parce qu'engageant des choix financiers à venir.

**⇒ Délibérations**

La première délibération concerne en fait un changement d'intitulé de postes de trois employés communaux correspondant à une évolution classique de leur carrière. Le poste d'agent technique en chef est supprimé et remplacé par le poste d'agent de maîtrise (concerne Thierry Gouriten). Le poste d'agent technique est aussi transformé en poste d'agent technique qualifié (concerne Corinne Le Coq). Le poste d'agent administratif est créé pour pérenniser la situation de l'employée de l'agence postale (concernant Nathalie Gourtay).

La seconde délibération concerne la mise en œuvre d'une procédure de lotissement pour permettre la vente du dernier lot de Ty Jérôme.

**⇒ Communications**

L'achat du presbytère reste à l'ordre du jour. Jusqu'à présent deux hypothèses étaient étudiées : la possibilité de proposer un commerce au rez-de-chaussée ou le déménagement de la bibliothèque dans laquelle il serait alors possible d'aménager une garderie mieux adaptée. Le conseil décide d'éliminer la première hypothèse car il semble difficile de situer un commerce dans un endroit un peu à l'écart. Le conseil décide donc d'étudier les

conséquences financières de la seconde hypothèse avant de décider. La possibilité d'un commerce de proximité dans le bourg reste aussi à l'étude mais sur un autre site.

Le conseil prend date pour le 4 Juin et la fête organisée avec et en l'honneur de la compagnie Tro Héol. Au programme visite de leurs locaux dans l'ancienne école communale et exposition autour de leurs trois spectacles. L'après midi deux représentation de leur pièce La Mano sera suivie d'un petit repas et d'un fest-noz convivial. Dans la semaine précédente ceux qui n'ont pas encore vu La ballade de Dédé ou Artik pourront les voir à la **Maison Pour Tous** de Kerfeunten. La commune organisera d'ailleurs un déplacement en car avec animation pour découvrir Artik. ( Le programme détaillé de cette fête dans le prochain petit jaune).

Le projet d'implantation d'une antenne relais téléphonique sera présentée aux riverains très prochainement. Le conseil attendra les résultats de cette réunion avant de prendre une décision.

Les travaux d'aménagement pour la sécurité de La Gare et de Kergoat restent d'actualité. Le conseil prévoit toujours ces travaux cette année pour La Gare et l'an prochain sur Kergoat. Les demandes de subventions sont déposées et les résultats sont attendus pour prévoir ces travaux au budget. La commission des travaux sera réuni prochainement pour décider des travaux exacts à réaliser sur La Gare.

**BIBLIOTHEQUE :****INFORMATIQUE :**

L'initiation continue cette année encore comme d'habitude le lundi soir de 20 h 30 à 22 h. Si vous avez besoin d'un renseignement, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Nous tenons à préciser que nous ne faisons que de l'initiation (bénévole) et non pas des cours d'informatique. En tout cas, nous sommes heureux de voir que ces visites du lundi soir ont donné envie à certains participants de s'équiper en informatique.

Nous nous apercevons aussi, que les nouvelles technologies intéressent de plus en plus les personnes de

plus de 60 ans. Et cela est une bonne chose. A l'heure de l'Europe, les gens se trouvent dispersés aux quatre coins du monde et l'informatique, notamment Internet permet de garder le contact facilement et rapidement. (Visuellement aussi par le biais d'une webcam) avec ses enfants, petits enfants, etc.....

A Quéménéven, il ne nous manque plus que l'ADSL, mais nous avons bon espoir !!!

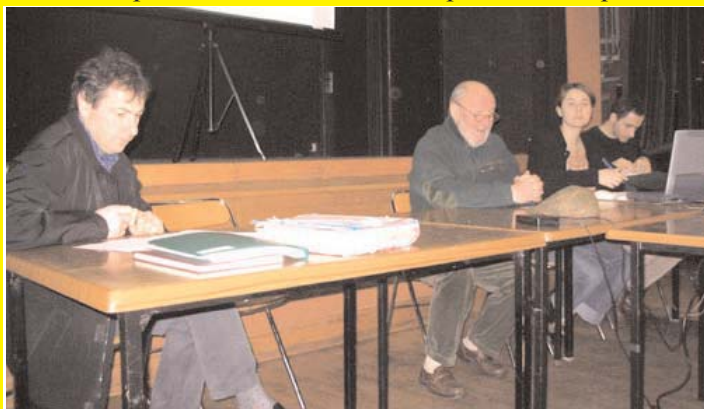
*Lydie.*

**Définition du mot initiation** : action de révéler ou fait de recevoir la connaissance d'une pratique, les premiers rudiments d'une discipline.

## CARTE COMMUNALE ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :

### REUNION LANCEMENT CARTE COMMUNALE :

Vendredi 11 février a eu lieu à la salle communale la réunion de lancement des études concernant la carte communale et le zonage d'assainissement. La municipalité et la société Aqua Terra ont présenté ces études et répondu aux questions.



#### ⇒ La carte communale

La carte communale vient en remplacement du Plan d'Occupation du Sol qui avait été approuvé en 1988 . Cette carte permettra de répondre aux problèmes actuels d'urbanisation de Quéménéven : Définition des zones constructibles, protection des zones agricoles non constructibles et suppression de certaines règles inadaptées comme l'obligation de construire à moins de dix mètres de la route.

Cette étude se déroulera sur environ dix-huit mois et comportera d'abord une série de réunions de travail avant l'élaboration des cartes et le passage en enquête publique. Chacun pourra à tout moment de l'étude faire part de ses réflexions ou poser ses questions par l'intermédiaire des conseillers municipaux ou directement à la mairie.

Dans les zones constructibles, comme son nom l'indique ; les constructions seront possibles. Les règles de construction sont définies par le règlement national d'urbanisme.

Dans les zones non constructibles les constructions ne

seront pas admises sauf la réfection, l'adaptation ou l'extension des constructions existantes ou nécessaires à des équipements collectifs ou aux exploitations agricoles.

Rien de bien différent de la situation actuelle mais un outil plus simple et mieux adapté aux demandes d'urbanisation.

#### ⇒ Le zonage d'assainissement

Le but de cette étude est de déterminer quelles zones de la commune seront raccordées à un système d'assainissement collectif et quelles zones resteront dans un système d'assainissement individuel. Cette étude sera terminée, comme la loi le demande , à la fin de l'année.

Les maisons situées dans la zone collective devront donc se raccorder au réseau conduisant à une station d'épuration. Des adaptations pourront être trouvées pour les quelques cas d'habitations ayant réalisé récemment un assainissement individuel. Les coûts d'investissement et de fonctionnement du système collectif seront supportés par l'ensemble des habitants de ces zones.

Les installations des maisons situées dans la zone



d'assainissement individuel seront contrôlées tout les quatre ans par le Service Public d'Assainissement Non Collectif et devront aussi être entretenues avec la même régularité. Comme pour les zones collectives le coût sera supporté par les personnes concernées.

## APPEL A CANDIDATS POUR LA COMMISSION AGRICOLE DE L'ETUDE DE LA CARTE COMMUNALE

Tous les agriculteurs intéressés par la participation à la commission agricole de l'étude de la carte communale sont invités à se faire connaître en mairie avant le **4 Mars** (sous réserve d'une distribution du petit jaune dans les temps sinon date prolongée au **15 Mars**). La commission comportera huit ou dix agriculteurs et quatre ou cinq conseillers municipaux.

### ASSOCIATION EVIT BUEZ AR CHAPEL KERGOAT :

Voilà Pâques qui arrive à la fin mars, le dimanche 3 avril ce sera le premier Pardon de Notre-Dame de Kergoat. La messe aura lieu à 10 h 30.

Pour l'instant la date de l'assemblée générale de l'Association n'a pas été fixée. Elle vous sera communiquée par la presse

**SPECIAL PECHE****SOCIETE DE PECHE**

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
de Quéménéven et Environs

L'ouverture de la pêche à la truite est fixée au samedi **12 MARS 2005**. Les cartes sont disponibles dès à présent auprès des dépositaires habituels (le restaurant Quelven sur la Commune, le Moulin du Lay et le bar tabac Pérennes à Landrévarzec et le " Beau bourg " à Cast). Excepté pour les poissons migrateurs, le prix des cartes n'a pas augmenté en 2005.

<b>Carte avec taxe complète</b>	<b>67,00 €</b>
Donne accès aux parcours de pêche de notre <b>AAPPMA</b> et permet en plus pour les pêcheurs nés avant 1989 de pêcher sans acheter la vignette fédérale de 10 € dans les plans d'eau de :	
Kaolin (Riec sur Belon)	Creac'h gwen (Quimper)
Bourg Blanc	Quinquis (Sainte Seve)
	Moulin neuf (Pt l'Abbé)
	Kerniguez (Carhaix)

<b>Taxe migrateurs</b>	<b>33,50 €</b>
Obligatoire pour la pêche au saumon et à la truite de mer.	

<b>Vignette fédérale</b>	<b>10,00 €</b>
Permet de pêcher dans tout le Finistère sauf sur les AAPPMA non réciprocitaires. Cette vignette est nécessaire pour avoir le <b>supplément GLI St Michel</b> .	

<b>Carte découverte</b>	<b>8,00 €</b>
Cette carte est destinée aux pêcheurs de moins de 12 ans au 1er Janvier 2005 (nés en 1993 et après), elle donne également accès direct aux AAPPMA départementales réciprocitaires, y compris au <b>lac St Michel</b> .	

<b>Carte Jeune</b>	<b>21,00 €</b>
Réservée aux pêcheurs de 12 ans à moins de 16 ans (nés en 1992, 1991, 1990, 1989), elle donne également accès direct, comme la carte découverte, à la réciprocité départementale comme au <b>lac St Michel</b> .	

Nous organisons le 12 mars, jour de l'ouverture de la saison 2005, notre traditionnel concours doté de nombreuses récompenses pour la prise de la plus grosse truite. Ce concours est réservé aux pêcheurs titulaires d'une carte de pêche de notre Société.

**Concours ouverts**

- 1) Truite fario sauvage, réservé aux pêcheurs de moins de **12 ans**.
- 2) Truite fario sauvage, pour tous les autres pêcheurs.
- 3) Truite arc-en ciel, pour l'ensemble des pêcheurs.

La pesée aura lieu au moulin du Lay à partir de **18 h** et sera clôturée à **18 h 30** précise. La remise des prix sera suivie sur place d'un buffet campagnard, auquel les propriétaires riverains et les accompagnateurs des jeunes pêcheurs sont conviés.

**Emichans e vo dizale tud war ribl ar sterioù ; ra vo bliv ha lard an dluzhenn ar bloazh-mañ. \***

\* Soyez nombreux au bord de l'eau, et bonne saison de pêche à tous.

Le secrétaire

## SPECTACLE AVEC TRO-HEOL :

La compagnie Tro-héol, qui est installée sur la commune depuis bientôt deux ans, a accueilli la classe de Monsieur Le Gall le lundi 14 février pour une avant première de son prochain spectacle " LA MANO ".

Martial ANTON, le directeur artistique de la compagnie nous en dit un mot :

" Nous avons eu envie de montrer aux enfants de Quéménéven un extrait du travail en cours. Ce genre de rencontre est toujours riche d'enseignement pour nous, puisque la représentation est toujours suivie d'un débat avec le public. Cela nous permet de prendre la température et d'adapter deux ou trois choses en fonction des réactions.

La discussion avec les élèves de Monsieur Le Gall a été très intéressante et vraiment sympathique, nous avons été ravis de les accueillir dans les locaux de la compagnie. "

Le spectacle complet sera joué dans la salle des fêtes de la commune le samedi 4 juin, mais nous vous en reparlerons...



## MENUS RESTAURANT SCOLAIRE :      *Mars 2005*

lundi 28 février	mardi 1 <sup>er</sup> mars	jeudi 3 mars	vendredi 4 mars	lundi 7 mars	mardi 8 mars	jeudi 10 mars
Celeri Haricots v. Lasagnes Salade Crème Ang. Biscuit	Tomate - chevre Poulet Semoule ratatouille Glace	Potage Poisson pané Carottes Fromage Fruits	Jus d'orange Hachis parmentier Salade Oreillons de pêche	Choux rouges P-D.T Bouchées à la reine Fromage Compote	Potage Rôti de porc Lentilles Fromage blanc aux fruits	Macédoine Tarte au thon Salade Fromage Fruits
vendredi 11 mars	lundi 14 mars	mardi 15 mars	jeudi 17 mars	vendredi 18 mars	lundi 22 mars	mardi 22 mars
Asperges tomates Langue de boeuf Riz Yaourt	Sardines biscottes Omelette Haricots verts Fromage Fruits	Salsifis maïs Chipolatas Purée Salade Produit laitier	Carottes rapées Poisson beurre blanc Blé sauce b.blanc Yaourt aux fruits	Salade composée Steak haché Pâtes ketchup Pomme au four	Couscous Fromage Fruits	Friand salade Blanquette de veau P.D.T Poires au chocolat
jeudi 24 mars	vendredi 25 mars	lundi 28 mars	mardi 29 mars	jeudi 31 mars		
Riz maïs Boeuf au jus Carottes Flan	Celeri betteraves Saumon s. oseille Riz Produit laitier	Champignons avec tomate Tartiflette Salade Compote	Taboulé Brochettes frites Sauce béarnaise Fromage Salade de fruits	Pâté cornichons Poisson riz Sauce Fromage Fruits		

## SANTÉ : MEDECINS - AMBULANCES - Composer le 15

### PHARMACIES : Mars 2005



du 05/03 au 12/03	du 12/03 au 19/03	du 19/03 au 26/03	du 26/03 au 02/04 (le 28/03)
<b>PENVEN</b> <b>Pont de Buis</b>	<b>COSSEC</b> <b>Briec</b>	<b>COZEN</b> <b>Ederne</b>	<b>DECHAZAL</b> <b>Briec</b>

## INFO :

➔ Bonne nouvelle ! le petit rosé d'Anjou du Domaine des Charmes, nouvelle cuvée, est de retour. Max LAURILLEUX sera présent à Kersantec chez Marie-Françoise et Alain SCORDIA le **samedi 5 mars 2005** de 10 h à 12 h 30.

*Côteaux du Layon, Cabernet, Blanc d'Anjou...*

**Venez déguster ces très bons vins.**

## BLAGUÉ : Dans un ministère :

Durand ! Ça fait trois fois que je vous surprends en train de dormir au bureau : je vais sévir ! - Mais c'est pas de ma faute, c'est à cause de vos chaussures, chef... -- Le chef...?

-Ben oui, avec vos *nouvelles semelles de crêpe*, on ne vous entend plus venir.

## **FORMATION :**



Savez-vous que dans le canton de CHATEAULIN, **173** salariés ont travaillé chez **120** employeurs dans les métiers de l'élevage bovin et porcin ou du machinisme agricole auxquels se rajoutent exploitants agricoles et autres actifs familiaux.

**Venez découvrir ces métiers et les formations qui y préparent à l'occasion de la Porte Ouverte du Centre de Formation de Saint-Ségéral le samedi 19 mars 2005 de 10 h 00 à 17 h 00.**

Ou sur le site internet [www.agrimetiers.com](http://www.agrimetiers.com)

Centre de Formation - Kergadalen - 29590 SAINT.SEGAL Tel : 02.98.73.05.88.

## **VOITURES ANCIENNES :**

Ces belles "*demoiselles*" stationneront place de la Mairie le **dimanche 6 mars** de 11 h 30 à 12 h 30.

Rappelez-vous il y a 2 ans l'accueil que vous avez réservé à ces belles mécaniques lors de leur passage dans la commune. Le club des véhicules anciens du Léon, de Cornouaille et du Trégor (VALTC) a choisi notre commune pour leur 1<sup>ère</sup> balade annuelle de l'année.

Ce dimanche 6 mars vous pourrez admirer ce



convoi inhabituel. Les chauffeurs, au volant de leur Torpédo, C4 berline, DS23 Pallas, celtaquatre, juvaquatre et bien d'autres préfèrent emprunter les chemins de campagne.

**Venez nombreux les admirer.**

Le VALTC (Tél : 02 98 91 04 55) organise sa 15<sup>ème</sup> bourse d'échanges le dimanche 17 avril au parc des expositions de Penvillers.

**(Entrée gratuite.)**

*Marcelle, Nelly*

## **U.S.Q.**

**Dimanche 30 janvier :** Face à une très bonne formation de Camaret, les rouges et noirs ont obtenu le match nul grâce à un but d'*Hervé* MAGUER en 1<sup>ère</sup> mi-temps.

**Score final : 1 - 1.**

Courte victoire de l'équipe réserve face à Landrévarzec (c), but d'*Erwan* CROUAN en toute fin de rencontre

**Score final : 1 - 0.**

**Dimanche 6 février :**

Très bonne performance de l'équipe fanion en déplacement

à Edern "B". Victoire 2 - 0 grâce à des buts d'*Hervé* MAGUER et *Erwan* LAMBLE. Match en sens unique pour notre équipe B face à Plogonec "C"

**Score final : 0 - 7.**

Les buteurs : *Marc* PHILIPPE, *Olivier* LE GALL, *Erwan* CROUAN, *Sylvain* LAVANANT, *Yannick* GUELLEC, *Florian* CARIOU, *Adrien* FAROUX.

**Un concours de pronostic est organisé pour le match Plonévez-Porzay le 20 mars.**

Billets en vente auprès des joueurs et des dirigeants du club.

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 3<sup>EME</sup> AGE :**

Le samedi 12 février s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association. Une soixantaine d'adhérents s'est retrouvée pour reconduire le Conseil d'Administration qui se représentait au complet à deux exceptions près, sa composition a été entérinée au cours d'une réunion de bureau le mercredi 16 ou le rôle de chaque membre a été bien défini. *Denise* BOURVEAU et *Marie* HASCOËT ayant exprimé le désir de se retirer. Nous avons accueilli avec joie l'entrée de "*Dédée*" GUILLOU en tant que membre du bureau.

Notre première sortie de l'année aura lieu le **mercredi 23 mars** sur le site de la Torche, avec en matinée une visite guidée en petit train des champs de tulipes. Vous pourrez également admirer les compositions florales représentant la gare de Bergen en Hollande avec une locomotive à vapeur. Déjeuner à Saint-Jean-Trolimon et l'après midi visite du château musée de Kerazan à Loctudy

Notez bien cette date sur vos agendas, les inscriptions vous seront demandées par voie de presse en temps voulu.

♦ **Les membres du bureau** (photo): *Joseph* LE GRAND; *Marguerite* QUELVEN, *Yves* ROLLAND, *Emile* MORVAN, *Maurice* ROLLAND; *Annick* JEZEQUEL, "*Dédée*"QUILLOU, *Reine* BAUT, *Edouard* LE BRIS, *Yves* BOTHOREL *Jean* CELTON.



## **PETITE ANNONCE :**

Vends **LEONBERG** (LOF) nés le 23/12/2004. 5 mâles et 5 femelles. Père et Mère **LOF**. Tatouage **2BAF623**. Dysplasie A (A/A). Adorables chiots, pucés, vaccinés; élevage familial.

Tél : **02 98 73 58 41 - 06 62 56 55 69**